



Provins, le 23 septembre 2026

Olivier Lavenka

Maire de Provins

*Vice-Président du
Conseil départemental
de Seine-et-Marne*

Envoi de manière dématérialisée (article L.2121-10 du CGCT)

Cher(e) collègue,

La prochaine réunion de notre Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 29 septembre 2026 à 17h

(Mairie - salle du conseil)

Suivant l'ordre du jour annexé, accompagné d'une note de synthèse sur les différentes affaires soumises à délibération.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



[Signature]
Olivier LAVENKA